

## PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLET, TENUE LE 2 MARS 2020 AU 284, BOULEVARD NILUS-LECLERC, L'ISLET

### Membre(s) du conseil présent(s)

M. Jean-François Pelletier, M. Jean-Edmond Caouette, M. Florian Pelletier,  
M. Mathieu Fournier, M. Pascal Bernier, M. Raymond Caron, M. Jean Lacerte.

### Membre(s) du conseil absent(s)

Aucun

Tous formant quorum sous la présidence de M. Jean-François Pelletier, maire,  
M. Louis Breton, directeur général et secrétaire-trésorier, agit à titre de  
secrétaire.

## BIENVENUE À L'ASSEMBLÉE

### 1. Mot de bienvenue à l'assemblée

La séance débute à 19 h 30 avec le mot de bienvenue de M. Jean-François  
Pelletier.

## ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX

### 2. Adoption de l'ordre du jour – 2 mars 2020

ATTENDU QUE des copies dudit ordre du jour sont disponibles pour  
l'assemblée sur place;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie dudit ordre du  
jour, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa lecture lors de la  
présente séance;

ATTENDU QU'aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Raymond Caron et appuyé par  
M. Jean-Edmond Caouette, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil  
présents :

042-03-2020 QUE la Municipalité de L'Islet adopte ledit ordre du jour.

### 3. Adoption du procès-verbal – 3 février 2020

ATTENDU QUE des copies dudit procès-verbal sont disponibles pour  
l'assemblée sur place;

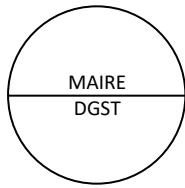
ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie dudit procès-  
verbal, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa lecture lors de la  
présente séance;

ATTENDU QUE la modification suivante est apportée :

- Point 8 - Approbation de la liste des personnes endettées pour taxes  
envers la Municipalité de L'Islet  
Retrait d'un tableau récapitulatif des taxes dues  
Ajout d'un tableau « extrait de l'état des immeubles à être vendus  
pour non-paiement des taxes »

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Florian Pelletier et appuyé par M.  
Pascal Bernier, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

043-03-2020 QUE la Municipalité de L'Islet adopte ledit procès-verbal.



## INFORMATION ET RELATION DU CONSEIL

### 4. Suivi des membres du conseil

Les membres du conseil n'effectuent aucun suivi.

### 5. Suivi de la direction générale

La direction générale effectue les suivis suivants :

- La Municipalité de L'Islet a reçu une contre-proposition pour l'enregistrement d'une servitude de drainage dans la rue des Bois-Francis. Elle fera un suivi bientôt.
- La Municipalité de L'Islet a reçu une contre-proposition pour l'achat/vente du motel industriel. Elle fera un suivi à Charpente Côté-Sud et E.G. Cuisine bientôt.
- Il y a eu un vol de la petite caisse à la salle communautaire de St-Eugène.
- Le camion de collecte des matières résiduelles a pris feu. La Municipalité de L'Islet a loué un camion de remplacement et fait réparer son camion actuellement. Les assurances municipales devraient normalement couvrir toutes ses dépenses.
- Des démarches ont été entreprises pour trouver des solutions au problème de circulation routière dans les zones scolaires. Le MTQ a proposé des correctifs, la plupart seront réalisés dès cette année.
- La direction générale a rencontré un représentant de Construction et Pavage Portneuf inc. à propos du recouvrement des comptes dus. Une proposition de revoir l'entente de compensation pour taxes a été acheminée.
- La direction générale va rencontrer une attachée politique de la députée Marie-Ève Proulx ce mardi 3 mars pour faire valoir la problématique des réseaux à l'intersection de la route 132 – route 285, entre autres choses.

### 6. Correspondances du conseil

La municipalité a reçu les lettres suivantes :

- Invitation au projet sur les bandes riveraines « À proximité de nos terres » de la MRC de L'Islet
- Information sur le protocole de déploiement des drapeaux
- Information sur le guide du citoyen de la MRC de L'Islet
- Information sur le prix Créateurs d'emploi du Québec
- Demande d'aide financière de LEUCAN
- Demande d'aide financière de la Fondation Québec philanthrope

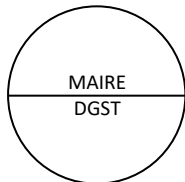
## GESTION ET ADMINISTRATION

### 7. Avis de motion pour l'adoption ultérieure d'un règlement sur le colportage

Un avis de motion est donné par M. Florian Pelletier pour l'adoption ultérieure du règlement numéroté 232-2020 et intitulé « règlement sur le colportage ».

### 8. Dépôt du projet de règlement sur le colportage

Une présentation dudit projet de règlement est faite à l'assemblée et des copies sont disponibles sur place.



**9. Adoption des échelles salariales pour les employés saisonniers (bistro, camping, piscine, camp)**

ATTENDU QU'une présentation des échelles salariales pour les employés saisonniers a été faite en réunion de travail;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pascal Bernier et appuyé par M. Jean-Edmond Caouette, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

044-03-2020 QUE la Municipalité de L'Islet adopte les échelles salariales pour les employés saisonniers 2020, tel que présenté.

**10. Avis de motion pour l'adoption ultérieure d'un règlement sur le comité consultatif en environnement**

Un avis de motion est donné par M. Jean Lacerte pour l'adoption ultérieure du règlement numéroté 233-2020 et intitulé « règlement sur le comité consultatif en environnement ».

**11. Dépôt du projet de règlement sur le comité consultatif en environnement**

Une présentation dudit projet de règlement est faite à l'assemblée et des copies sont disponibles sur place.

**12. Mandat à la MRC de L'Islet – régime à taux variés**

ATTENDU QUE le rôle d'évaluation foncière 2018-2020 de la Municipalité de L'Islet vient à échéance en 2020 et qu'elle souhaite faire le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière 2021-2023;

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Islet possède actuellement un régime d'impôt foncier à taux unique et qu'elle souhaite se prémunir d'un régime d'impôt foncier à taux variés;

ATTENDU QUE le changement pour un régime à taux variés vise à faire évoluer les taux équitablement selon les catégories d'immeuble;

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Islet a l'intention d'utiliser les 6 catégories d'immeuble permises, soit :

- La catégorie des immeubles résiduels (ex. moins de 6 logements)
- La catégorie des immeubles de 6 logements et plus
- La catégorie des terrains vagues desservis
- La catégorie des immeubles non-résidentiels (ex. commerces)
- La catégorie des immeubles industriels
- La catégorie des immeubles agricoles

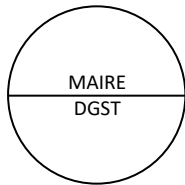
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Raymond Caron et appuyé par M. Pascal Bernier, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

045-03-2020 QUE la Municipalité de L'Islet mandate la MRC de L'Islet pour confectionner un nouveau rôle d'évaluation foncière 2021-2023 et lui indique qu'elle va implanter un régime à taux variés à partir de l'année 2021.

**URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT**

**13. Demande d'empiètement sur un immeuble municipal**

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Islet a reçu une demande d'empiètement sur l'emprise de la 8<sup>e</sup> rue concernant l'immeuble sis au 287, boulevard Nilus-Leclerc, L'Islet, no 4 245 273 du cadastre du Québec;



ATTENDU QUE la situation de fait est exceptionnelle, que l'empiètement du bâtiment de 0.05 m et du larmier de 0.60 m dans l'emprise de la 8<sup>e</sup> rue existe depuis l'élargissement de la rue par la Municipalité de L'Islet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Edmond Caouette et appuyé par M. Pascal Bernier, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

- 046-03-2020 QUE la Municipalité de L'Islet autorise l'empiètement de l'immeuble sis au 287, boulevard Nilus-Leclerc, L'Islet, no 4 245 273 du cadastre du Québec, dans l'emprise de la 8<sup>e</sup> rue, tel que décrite dans le certificat de localisation de Jean Casault, arpenteur-géomètre, du 27 septembre 2011. La Municipalité de L'Islet indique aussi que cette autorisation n'entraîne aucune autre responsabilité ou obligation de sa part, par exemple en ce qui a trait au déneigement de la rue.

## LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

### 14. Demande d'aide financière pour l'acquisition d'une thermopompe et d'un couvre-plancher le cadre du Fonds AgriEsprit de Financement agricole Canada (FAE-FAC)

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Islet veut acquérir une thermopompe et un couvre-plancher au centre Bertrand-Brenier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pascal Bernier et appuyé par M. Jean Lacerte, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

- 047-03-2020 QUE la Municipalité de L'Islet autorise la présentation du projet dans le cadre du Fonds AgriEsprit de Financement agricole Canada (FAE-FAC);

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de L'Islet à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la Municipalité de L'Islet désigne M. Louis Breton, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné.

## VOIRIE ET RÉSEAUX PUBLICS

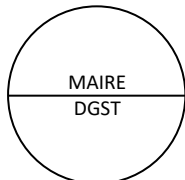
### 15. Demande d'aide financière pour la réfection du réseau routier dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – volet accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL)

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Islet a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Islet désire présenter une demande d'aide financière au Ministère des Transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire inscrit dans un Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean Lacerte et appuyé par M. Jean-Edmond Caouette, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents (retrait de M. Pascal Bernier) :

- 048-03-2020 QUE la Municipalité de L'Islet autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les



modalités établies dans le cadre programme d'aide à la voirie locale – volet accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL).

## PARCS, MOBILIERS ET IMMEUBLES

### 16. Mandat pour la vente d'un terrain au CPE Les Coquins

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Islet veut vendre le terrain no 4 790 810;

ATTENDU QU' une offre d'achat a été faite par le CPE Les Coquins;

ATTENDU QU'aucune condition spéciales n'est apporté à l'offre d'achat/vente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Mathieu Fournier et appuyé par M. Jean Lacerte, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

049-03-2020 QUE la Municipalité de L'Islet mandate M. Jean-François Pelletier, maire, et M. Louis Breton, directeur général, à signer l'acte notarié nécessaire pour effectuer la vente du terrain no 4 790 810 entre la Municipalité de L'Islet et le CPE Les Coquins pour un montant de 10 000 \$ + taxes.

### 17. Mandat pour la vente d'un terrain résidentiel

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Islet veut vendre le terrain no 4 790 805;

ATTENDU QU' une offre d'achat a été faite par M. André Deschênes;

ATTENDU QU'aucune condition spéciales n'est apportée à l'offre d'achat/vente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pascal Bernier et appuyé par M. Florian Pelletier, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

050-03-2020 QUE la Municipalité de L'Islet mandate M. Jean-François Pelletier, maire, et M. Louis Breton, directeur général, à signer l'acte notarié nécessaire pour effectuer la vente du terrain no 4 790 805 entre la Municipalité de L'Islet et M. André Deschênes pour un montant de 20 000 \$ + taxes.

### 18. Demande pour planter un arbre commémoratif au parc du Havre du Souvenir

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Islet a reçu une demande de planter un arbre au parc Havre du Souvenir à la mémoire de Mme Évelyne Pigeon, bénévole active et dynamique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Florian Pelletier et appuyé par M. Jean Lacerte, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

051-03-2020 QUE la Municipalité de L'Islet accepte la demande, tel que proposé.

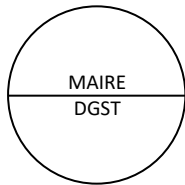
## MATIÈRES RÉSIDUELLES ET INFRASTRUCTURES EAU

### 19. Acceptation définitive et approbation du décompte progressif final concernant le projet d'usine THM

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Islet a reçu le décompte numéro 10 d'un montant de 253 730.82 \$ + taxes concernant le projet d'usine THM pour le traitement de l'eau potable;

ATTENDU QUE la firme d'ingénierie GBI recommande le paiement entier et final pour le projet d'usine de THM;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Raymond Caron et appuyé par M. Pascal Bernier, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :



052-03-2020 QUE la Municipalité de L'Islet autorise le paiement de 253 730.82 \$ + taxes à Les Excavations Lafontaine inc., moyennant le respect des conditions suivantes :

- Dépôt d'un cautionnement de garantie des ouvrages pour une durée allant jusqu'au 23 janvier 2021;
- Dépôt de l'attestation de conformité de la CNESST;
- Dépôt de l'avis de la CCQ;
- Dépôt de toutes les quittances en rapport avec les travaux de l'usine THM;
- Dépôt de la déclaration statutaire attestant que l'Entrepreneur général a acquitté ses dettes en rapport avec les travaux de l'usine THM.

## **20. Dépôt du rapport annuel de l'écocentre**

Le rapport annuel de l'écocentre est déposé. En bref, la clientèle de l'écocentre s'est chiffrée à 13 784 accès, soit une majoration de 18.6% en 2019. L'année 2020 est marquée par le départ de la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli comme municipalité participante à l'entente intermunicipale pour l'écocentre de la Municipalité de L'Islet.

## **SANTÉ ET SÉCURITÉ CIVILE**

### **21. Mandat à la MRC de L'Islet – achat regroupé pour le service incendie**

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Islet doit procéder à l'achat ou à la vérification de certains équipements reliés au service incendie dans le cadre de son Plan de mise en œuvre en sécurité incendie;

ATTENDU QUE le regroupement des municipalités permet des économies d'échelles pour les municipalités participantes;

ATTENDU QUE la MRC de L'Islet a mis en place une structure d'achats en groupe afin d'effectuer des soumissions pour les municipalités de son territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean Lacerte et appuyé par M. Pascal Bernier, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

053-03-2020 QUE la Municipalité de L'Islet mandate la MRC de L'Islet à procéder pour et au nom de la Municipalité de L'Islet à une demande de soumissions auprès des fournisseurs de services potentiels dans le but d'acheter ou d'évaluer certains équipements reliés au service incendie selon la liste des besoins de la municipalité fournie à la MRC de L'Islet.

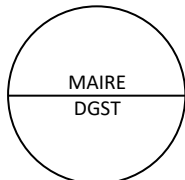
### **22. Demande d'appui à la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli pour changer l'horaire de faction des ambulanciers**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli demande l'appui de la Municipalité de L'Islet afin d'allouer les fonds nécessaires au ministère de la Santé dans les plus brefs délais et au CISSS de Chaudière-Appalaches de faire la conversion à l'heure du mobile 87;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Edmond Caouette et appuyé par M. Jean Lacerte, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

054-03-2020 QUE la Municipalité de L'Islet appuie la demande de la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, telle que décrite dans la résolution 67-02-2020 de la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli.





## AFFAIRES MUNICIPALES DIVERSES

23. Aucun point.

## DONS, COMMANDITES ET SUBVENTIONS

Nil

## SUIVI DU BUDGET, AFFECTATIONS ET APPROPRIATIONS DES COMPTES

### 24. Dépôt des deux états financiers comparatifs - février 2020

Les deux états financiers comparatifs du mois sont déposés.

### 25. Liste des déboursés approuvés par le conseil ou effectués par délégation - février 2020

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie des déboursés du mois et qu'ils en ont pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Raymond Caron et appuyé par M. Mathieu Fournier, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

055-03-2020 QUE le conseil approuve la liste des déboursés autorisés par le conseil ou effectués par délégation pour un montant total de 544 710.57 \$.

## PÉRIODE DE QUESTIONS / RÉPONSES

### 26. Période de questions / réponses

Des citoyen(ne)s adressent leurs questions au conseil municipal. Le conseil municipal répond dans la mesure du possible et met en charge la direction générale d'effectuer le suivi des questions demeurées sans réponse.

Un citoyen informe que le décretement de la population 2020 est à 3 787 personnes pour la Municipalité de L'Islet. La population ne cesse de diminuer lors des dernières années et il faudrait agir à tous les niveaux pour contrer ce phénomène, particulièrement sur l'accès aux logements locatifs.

Un citoyen mentionne qu'il y a peut-être une opportunité qui se profile à l'horizon avec l'éventuelle construction du 3<sup>e</sup> lien entre la rive nord et la rive sud près de Québec-Lévis.

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

### 27. Levée de l'assemblée

La séance ferme à 20 h 34 avec la proposition de M. Mathieu Fournier.

---

Louis Breton, secrétaire-trésorier

---

Jean-François Pelletier, maire